



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonction publique : budget

Question écrite n° 77557

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les déclarations du rapporteur général du budget sur la maîtrise du budget de la fonction publique. Le 18 octobre 2005, M. le rapporteur général du budget a estimé que pour maîtriser le budget de la fonction publique « il faudrait arriver à 30 000 départs de fonctionnaires par an ». En même temps, l'emploi est annoncé comme cause prioritaire du Gouvernement. En conséquence, il souhaite savoir si les propos de M. le rapporteur général du budget sont annonciateurs de réforme dans la fonction publique ou s'ils traduisent la volonté du Gouvernement en matière de politique de la fonction publique ou tout simplement si la France compte supprimer le service public auquel elle est attachée. - Question transmise à M. le ministre de la fonction publique.

Texte de la réponse

L'augmentation des départs en retraite dans la fonction publique au cours des prochaines années et l'évolution des modes d'organisation du travail vont permettre aux ministères de dégager des marges de manoeuvre dans la gestion de leurs effectifs. Chaque ministère devra ainsi adapter le format de son administration aux missions qui lui sont confiées et aux stratégies de réforme mises en oeuvre. Les moyens humains doivent être alloués en fonction des besoins réels et en particulier dans les services en contact avec le public. Pour 2006, l'effort de maîtrise des effectifs publics est comparable à celui de l'année précédente. Certes, cet effort peut apparaître légèrement inférieur, à hauteur d'environ 2 000 emplois supprimés de moins. Mais il faut tenir compte de l'impact d'une réforme majeure : la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. 3 000 emplois seront créés dans la recherche (1 100 emplois) et dans l'enseignement supérieur (1 900 emplois). Dans l'enseignement scolaire, l'évolution des effectifs d'élèves conduira à augmenter de 1 000 le nombre d'enseignants dans le premier degré et à diminuer de 3 000 le nombre d'enseignants dans le second degré. Les besoins en emplois liés à la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (mise en oeuvre des programmes personnalisés de réussite éducative, renforcement de l'enseignement des langues, augmentation du nombre d'infirmiers de l'éducation nationale, scolarisation des élèves handicapés, etc.) seront financés par redéploiement ainsi que grâce à la mise en oeuvre de réformes structurelles. En application de la loi d'orientation et de programmation pour la justice, 500 emplois seront créés au ministère de la justice. De même, la loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure sera respectée. Les autres ministères feront un effort important de suppression d'emplois. Pour le budget 2007, comme l'a demandé le Premier ministre, chaque ministère devra fournir, au ministère de la fonction publique et au ministère du budget, avant le 1er février 2006, des propositions chiffrées de redéploiement des effectifs et de non-remplacement des départs à la retraite. Les économies salariales réalisées seront redistribuées à hauteur de moitié aux fonctionnaires en poste, sous forme d'intéressement par l'accélération des carrières ou de primes de résultats.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77557

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : fonction publique

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10249

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 98